

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2019

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

RENOUVELLEMENT DE L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ :
COMPOSITION POUR SA DEUXIEME MANDATURE
(2019-2021)

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Hors Commission

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

L'Assemblea di a Giuventù, créée par l'Assemblée de Corse dans sa délibération n° 16/158 AC adoptée à l'unanimité le 28 juillet 2016, a achevé en avril 2019 sa première mandature.

Comme vous le savez, cette institution qui a vocation à permettre l'expression de la jeunesse insulaire, fait désormais partie intégrante du paysage institutionnel de la Corse puisqu'elle constitue, avec le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel et la Chambre des Territoires, l'un des trois organes consultatifs de la nouvelle Collectivité de Corse.

Tirant les leçons des conditions de fonctionnement de la première mandature, et après que les jeunes conseillers aient été préalablement consultés par le biais de leur conférence des présidents, l'Assemblée de Corse, dans sa délibération n° 18/525 AC adoptée le 21 décembre 2018, décidait d'une part, de relever la limite d'âge de ses conseillers à 29 ans et d'autre part, de modifier sa composition en augmentant la proportion des candidatures spontanées, gage de motivation et d'implication supplémentaires, comme suit :

- Collège des étudiants 15 membres
- Collège des lycéens 9 membres
- Collège des syndicats professionnels 7 membres
- Collège des candidatures individuelles 31 membres

Conformément aux procédures prévues par ces mêmes délibérations, les syndicats des étudiants de l'Università di Corsica puis les syndicats professionnels représentatifs aux élections prud'homales nous ont fait connaître leurs représentants au cours du premier semestre 2019. Le conseil académique de la vie lycéenne a désigné les siens au début du mois de février 2019. Quant aux nombreuses candidatures individuelles reçues (76), elles ont été examinées lors de la réunion du 2 avril dernier, à l'issue de laquelle le jury, où le Conseil exécutif et l'ensemble des groupes politiques étaient représentés, a sélectionné 31 personnes plus 15 au titre de la liste complémentaire.

Dès lors, l'Assemblea di a Giuventù est en mesure d'engager sa deuxième mandature 2019-2021, avec une séance d'installation qui se déroulera au milieu du mois de mai.

Il ne me semble pas inutile, dans le contexte actuel, caractérisé par une désaffection civique, sinon une contestation croissante à l'égard des formes de la démocratie représentative à peu près partout en Europe, de souligner l'importance de cette assemblée consultative, qui a vocation à intégrer la jeunesse insulaire dans le

fonctionnement des institutions de la Corse.

Dans cet esprit, vous trouverez ci-joint la liste nominative de ses membres.

Je vous serai obligé de bien vouloir en prendre acte.